Diabète et travail

Son service social et juridique recueille depuis de nombreuses années les questions d'information des personnes, leurs témoignages et a accompagné la défense de certaines d'entre elles confrontées à des situations de discrimination (service.social@afd.asso.fr).

Près d'1 personne sur 4 atteinte de diabète estime avoir été victime de discrimination au travail

L'AFD a donc décidé d'agir pour faire reconnaître l'aptitude professionnelle générale des personnes diabétiques à l'exercice normal d'un emploi.

Le 14 novembre dernier, la journée mondiale du diabète a été consacrée par l'AFD à cette préoccupation. Le Livre Blanc « Diabète et travail : propositions pour en finir avec les discriminations » a été publié.

Dans sa démarche, il était essentiel que l'AFD interroge les personnes diabétiques elles-mêmes sur les discriminations au travail éventuellement constatées en raison de leur maladie. Peu de données sont en effet disponibles sur ce sujet à ce jour.

Un questionnaire a donc été soumis à la communauté des patients diabétiques[1]. 1 695 personnes ont répondu.

Les faits marquants :

- **16% des répondants estiment avoir été victime d'une discrimination liée au diabète** pour accéder à un emploi.
- Près d'**1 personne sur 4 estime avoir été victime d'une discrimination liée au diabète** en cours de carrière.
- **1 répondant sur 3 a décidé de cacher son diabète à son environnement professionnel** par crainte de rencontrer des difficultés à mener son activité.

Ces résultats témoignent de la nécessité d'agir pour prévenir les discriminations, d'une part en informant d'avantage sur la maladie et ses traitements, d'autre part en faisant évoluer les textes réglementaires et législatifs afin qu'ils soient appropriés aux progrès thérapeutiques et aux conditions actuelles de travail.

L'AFD demande ainsi à ce que soient levées les restrictions inadaptées et injustifiées contenues dans les textes réglementant les conditions d'aptitude physique à l'exercice de certaines professions.

L'AFD veut être entendue et être l'interlocuteur des pouvoirs publics sur ce sujet. L'AFD se félicite déjà d'être soutenue dans ses actions par un syndicat de salariés, la CFDT.

[1] *Résultats détaillés du questionnaire et méthodologie en annexe*